

Le Faouët, le 6 mai 2020

Reprise des cours le 18 mai.

Madame, Monsieur,

Ainsi que cela a été annoncé par le gouvernement, **les collèges rouvriront leurs portes le lundi 18 mai pour accueillir les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}** si les parents souhaitent qu'ils reprennent les cours en "présentiel". L'accueil des 4^{ème} et 3^{ème} pourrait se faire à compter du 2 juin, mais il n'y a rien de confirmé pour l'instant.

Toute l'équipe du collège Sainte Barbe LaSalle sera heureuse de pouvoir retrouver concrètement les jeunes que vous nous confierez en appliquant scrupuleusement le protocole sanitaire qui s'impose à nous.

Afin de mettre en place l'organisation pédagogique et pratique, nous avons besoin de savoir avec précision qui sera présent au collège. Votre réponse positive ou négative vous engage pour la période allant du 18 au 29 mai. Vous serez sollicités ultérieurement pour les périodes suivantes. Vous trouverez ci-dessous les grandes lignes des conditions d'accueil :

Transports scolaires : d'après nos informations actuelles, ils fonctionneront sur les parcours, points de ramassage et horaires habituels. Les élèves devront être munis obligatoirement de masque (fourni par la famille), occupation d'un siège sur 2.

Restauration scolaire : le service de restauration sera assuré avec des aménagements liés aux consignes sanitaires :

- Respect de la distanciation physique dans la file d'attente
- Remise des plateaux, couverts, verres, serviettes, déjà préparés en début de ligne de service
- Disposition des convives en "quinconce" en respectant les distances réglementaires
- Désinfection régulière des surfaces

Accueil des élèves : l'accueil se fera à partir de 7h45, aucune admission ne sera possible avant. A leur arrivée, les élèves devront porter un masque et seront accueillis par un adulte qui vérifiera le port de cette protection et distribuera une dose de solution hydroalcoolique à chacun afin qu'il ou elle se nettoie les mains. L'élève attendra ensuite sur la cour dans l'espace réservé à son niveau (6^{ème} ou 5^{ème}) de rentrer en classe sous la surveillance d'un adulte. Cette attente se fera en respectant les gestes barrières (pas de poignées de mains, "checks" ou embrassades par exemple) et en respectant une distance minimum d'un mètre entre les personnes. Pour le départ du collège, nettoyage des mains obligatoire également sous le contrôle d'un adulte

Organisation des salles : l'accueil en classe se fera par groupe maximum de 15 élèves, la disposition de la salle sera adaptée afin de respecter les distances réglementaires. La désinfection des mobiliers et locaux sera quotidienne. Port du masque pendant les cours. Désinfection des mains à l'entrée et à la sortie sous la surveillance de l'enseignant.

Récréation : le port du masque sera obligatoire ainsi que le respect des gestes barrières et des distances réglementaires d'un mètre entre les personnes. L'accès aux sanitaires sera régulé, le nettoyage des mains avant et après être passé aux toilettes sera obligatoire.

La fréquence d'accueil des élèves (1 jour sur 2, 1 semaine sur 2, tous les jours...) sera déterminée par le nombre de jeunes à accueillir, nous ne pouvons donc le préciser pour le moment, mais nous souhaiterions pouvoir accueillir chaque groupe tous les jours sur les deux premières semaines (18 au 29 mai).

Le retour des élèves en classe est conditionné au respect mutuel des règles. Le collège s'engage formellement à accueillir les élèves en toute sécurité, les élèves et les parents s'engagent à respecter strictement les règles de fonctionnement. Un temps d'information et d'explication est prévu dès la première heure du jour de la reprise. Le contrat de confiance qui nous lie habituellement prend, dans ce contexte particulier une dimension encore plus forte. Un élève, qui, par son comportement, entravera ses règles ne pourra rester au collège. Une charte détaillée de fonctionnement vous sera communiquée avant la rentrée du 18, elle devra être signée par les parents et l'élève.

Les élèves qui ne reviendront pas au collège continueront à bénéficier des cours à distance mais **de manière forcément plus allégée** que dans le fonctionnement actuel du fait de la mobilisation des enseignants qui assureront les cours dans l'établissement.

En fonction de ces différentes informations, je vous demande de compléter l'enquête que vous trouverez en cliquant sur le lien suivant : <https://forms.gle/vGb45CS5vx0JmeYR9> . Nous avons besoin de votre réponse très rapidement et si possible avant demain, jeudi 7, 12h00.

Conscient de la complexité du choix qui vous est demandé et des questionnements qui sont les vôtres, je vous assure de notre plus grand dévouement et de notre volonté de servir au mieux l'intérêt des élèves dans le respect de la sécurité des jeunes et des adultes qui les encadrent.

Le Directeur

Hervé LE VAGUERESSE